

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_151

L'an deux mille vingt-trois, le 3 octobre à 19 h,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS CCCC AU CONSEIL
SYNDICAL DU PARC DE CHARTREUSE**

Date de la convocation : mercredi 27 septembre 2023

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 28 Pouvoirs : 3 Votants : 31</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 31 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIØ (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean-Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Marc GAUTIER (Saint Pierre d'Entremont 38)</p> <p>Pouvoirs : Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO ; Jean-Claude SARTER à Céline BOURSIER ; Nathalie HENNER à Jean-Paul SIRAND-PUGNET ;</p>
---	--

CONSIDÉRANT le renouvellement de classement du Parc naturel régional de Chartreuse signé par la Première Ministre, Élisabeth Borne, le 24 mai 2023 et publié au Journal Officiel,

CONSIDÉRANT que ce renouvellement approuve l'intégration des communes, d'Ayn, Dullin, Gerbaix, Lépin-le-Lac, Marcieux, Nances, Novalaise et Saint-Alban-de-Montbel au parc naturel régional de Chartreuse,

Le conseil communautaire est appelé à désigner le représentant titulaire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse qui siègera au conseil syndical du Parc ainsi que son suppléant.

CONSIDÉRANT les candidatures de Bertrand PICHON-MARTIN au poste de Titulaire et de Martine MACHON au poste de Suppléante,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **DÉSIGNE** Bertrand PICHON-MARTIN représentant titulaire de la CCCC qui siègera au conseil syndical du Parc naturel régional de Chartreuse
- **DÉSIGNE** Martine MACHON représentante suppléante de la CCCC qui siègera au conseil syndical du Parc naturel régional de Chartreuse

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 6 octobre 2023,



La Présidente
Anne LENFANT